

Une proposition de supplément d'intéressement de 1 600 € à étudier



Lors de la 2^{ème} séance de négociation, la direction d'EDF avait légèrement augmenté sa proposition de supplément d'intéressement à 1 300 € (au lieu de 1 000 € lors de la première séance). Qu'en est-il lors de cette dernière séance ?

Un effort encore bien loin de la demande de **FO**...

La position de FO depuis le début des négociations a été de demander un supplément de **3 300 € pour tous les salariés** en raison du caractère exceptionnel des résultats enregistrés.

La nouvelle proposition de la direction d'EDF

La direction d'EDF est revenue avec une nouvelle proposition :

**Supplément d'intéressement moyen à 1 600 €,
semi-hiérarchisé avec abondement de 15 %**

Cette proposition est loin de notre demande initiale mais constitue un effort notable de l'entreprise qu'il convient d'étudier sérieusement. Ce supplément s'ajouterait à l'intéressement 2023 d'un montant moyen de 2 976 €.

Si un accord collectif n'était pas signé à la suite de cette négociation, la direction prendrait une décision unilatérale de versement de supplément d'intéressement de 1 450 € (au lieu de 1 600 €). Et la rémunération annuelle plancher (qui joue comme référence pour verser le même intéressement à tous les salariés jusqu'à ce plancher) ne serait plus de 35 000 euros annuels mais de 30 000 euros annuels.

En conséquence, les représentants de FO Energie se réservent un temps de réflexion pour décider s'ils acceptent de signer ce projet d'accord de supplément d'intéressement. Nous qualifierions ce supplément d'intéressement de non négligeable, bien que loin de nos objectifs initiaux.

